

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 46

Artikel: Les très riches heures de Bourges, capitale du Berry
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les très riches heures de Bourges, capitale du Berry

Jamais Bourges ne fut à ce point à l'honneur. Ce n'est pas que les amateurs d'art redécouvrent sa cathédrale, qui est depuis longtemps classée dans les guides des choses à admirer. (Et pourtant trop méconnue encore; que vous veniez des quatre coins du pays, c'est elle que vous repérez d'abord, comme à Chartres; et quand vous la retrouvez après les quartiers extérieurs et les rues pavées du haut de la Cité, quelle révélation d'une architecture à la fois, c'est si rare dans le gothique, belle et énergique). Bourges aujourd'hui, c'est aussi sa Maison de la Culture; non loin de la cathédrale, en contrebas, sur l'Esplanade Marceau se dresse une sorte d'usine de briques rouges; au fronton de ce « palais », des frises néo-classiques, dans le style pompeux d'un certain modernisme d'avant-guerre, qu'il faut appeler mussolinien, car c'est en Italie qu'on en trouve encore les exemples les plus prétentieux.

Beau paradoxe ! La culture du XX^e siècle loge dans la laideur à côté du plus prestigieux monument de pierres vives, d'une époque où pourtant l'on ne se lavait pas chaque matin les dents avec le mot culture. Cette Maison a donc les honneurs de la grande information; après l'inauguration solennelle par Malraux et la visite héliportée du général de Gaulle, on pouvait penser que Bourges retomberait dans l'oubli des lendemains de fête. Or, en quelques semaines, alors que nous préparions cet article, nous avons noté : une émission de la T.V. romande de Pierre Barde et Georges Kleinmann (décembre 1965), un reportage du « Nouvel Observateur » (janvier 1966), une critique de « L'Express » plus importante que pour un spectacle parisien sur : « L'histoire du soldat » et « Le monteur de galaxies », en création, et enfin un article très solidement documenté du « Journal de Genève » (15 janvier 1966).

Pourquoi tant d'intérêt, et quels sont les éléments encore peu connus du dossier ?

Le désert français

Quand on parle de Bourges, il est évident que nous subissons la propagande française. Toute transposition de France en Suisse romande serait abusive. Bourges est nouveau par rapport au sous-développement culturel d'une France centralisée, par rapport à l'ennui d'une petite ville (60 000 habitants) de la province française. Or toutes les capitales romandes, même régionales comme La Chaux-de-Fonds ou

Bienne, disposent de moyens culturels plus variés. Et Bourges pèse peu comparé à l'équipement théâtral des villes allemandes. Cette réserve faite, il y a plusieurs enseignements à tirer de cette expérience française. Mais un point d'histoire, encore.

Les briques rouges

Si la V^e République célèbre cette réalisation comme sienne, notons pourtant que la bâtie date du Front Populaire (1937). Lent cheminement de l'histoire. Nul doute que M. Malraux n'ait été au jour inaugural sensible à cette « modification ». La Municipalité de l'époque voulait répondre aux besoins culturels de la population. On construisait donc une Maison du Peuple (autre terminologie). Selon les conceptions d'avant-guerre, le programme de construction exigeait un grand local pour les fêtes, les bals, les distributions de prix. Quelque chose comme la grande salle de nos villages. Voilà pour les briques rouges. Et puis ce fut la guerre, la libération, l'immobilisme. La culture populaire stagnait. La Salle des Fêtes n'était plus qu'une salle à banquets. Le gaullisme, c'est à son actif, permit de reprendre le problème; mais, avant toute chose, la présence, dès 1961, de la Comédie de Bourges, centre dramatique national, rendit possible la transformation de la Maison.

La distribution intérieure

Quel est donc l'aménagement de cette maison « polyvalente » ?

— Un grand théâtre de 949 places. Théâtre dit à l'antique. Il descend en gradins, selon une pente très marquée, jusqu'à la scène très largement ouverte. Pas de loges, pas de hiérarchies, pas de privilégiés. C'est une condition du théâtre populaire. Quel que soit le spectacle, on paie le même prix à toutes les places. Elles ne sont pas numérotées. L'ordre d'arrivée dans la salle détermine le placement.

— Un petit théâtre de 400 places (conférences, débats, spectacles poétiques, musique de chambre, films en 16 mm); un club de lecture où quelques vitrines présentent un choix de très beaux grès rappelant que Bourges est le pays de prédilection des potiers; une salle d'exposition; un foyer; une cafétéria; un télé-club; une discothèque de prêts qui dispose notamment d'enregistrements peu

commerciaux de théâtre et de poésie et une bibliothèque, non de prêts, mais de consultation : il s'agit de ne pas faire concurrence à la Bibliothèque municipale, très vivante à Bourges.

Les animateurs, à juste titre, nous ont fait remarquer combien il est difficile d'organiser une telle maison et de définir sa place dans la Cité. En effet, elle n'est jamais créée dans le vide culturel absolu, mais dans un milieu où existent d'autres activités dont le succès est parfois incontestable. Il faut donc veiller à ne pas les doubler. A Bourges, c'était le cas pour la bibliothèque municipale, nous l'avons dit en passant, la remarque aurait été valable aussi pour le ciné-club: Bien implanté, animé, il aurait été fâcheux de le transplanter ou de le supplanter. Il n'y a donc pas de définition rigide des Maisons de la culture; elles ne sont pas transportables partout selon un modèle standard préfabriqué. Suivant les circonstances locales, elles regroupent certaines activités culturelles; elles ne les centralisent pas toutes sous le même toit. En revanche, un principe ne souffre pas d'exception : pour s'intégrer à la cité, de telles maisons ne peuvent être bâties qu'au centre des villes. Une enquête probante révèle qu'à Bourges, ville de faibles dimensions pourtant, le fait de posséder une automobile est un facteur décisif de fréquentation. Que serait-ce si l'implantation était en périphérie ?

Une réussite

Gabriel Monnet qui est l'animateur et l'administrateur de la Maison peut mesurer le travail accompli. Dès sa première saison (il ne s'agit pas de théâtre seulement, car aux 49 spectacles dramatiques s'ajoutent 2 spectacles lyriques, 6 spectacles de danse, 21 concerts, 9 galas de variétés, 33 conférences, 11 films, 5 récitals poétiques, 9 expositions, 4 débats publics), il rassemble 62 000 spectateurs; c'est le chiffre même de la population de Bourges; en 1964-1965, 8413 adhésions à la Maison de la Culture. C'est le 13 % de la population totale. Ces adhérents ne sont pas des membres passifs. Gabriel Monnet a voulu une animation collective. Il l'obtient grâce au Conseil culturel, une des originalités de l'entreprise. Y siègent les représentants des comités d'entreprises, des syndicats, des groupements culturels. Ce conseil est composé de deux commissions qui se réunissent chaque mois : l'une

Les Paysans de Lausanne

Une des œuvres les plus brillantes d'Aragon, c'est le Paysan de Paris; sa première partie notamment consacrée au Passage de l'Opéra, double galerie couverte, celle du Baromètre et du Thermomètre qui, il y a quarante ans, reliait deux rues de Paris. La glauche lueur de ces tunnels du commerce, cette lumière d'aquarium humain « qui tient de la clarté soudaine sous une jupe qu'on relève d'une jambe qui se découvre » permettait toutes les métamorphoses de ce paysage urbain, où cohabitaient les hôtels de passe, le petit commerce, un théâtre moderne « spécialisé », des cafés.

Mais le Passage de l'Opéra, en 1924, n'était pas seulement un prétexte à développer les thèmes du fantastique quotidien et du merveilleux moderne. Cette galerie était menacée par la piéce des démolisseurs, gagnée par l'avance de la percée du boulevard Haussmann et les commerçants se groupaient pour défendre leurs intérêts spoliés au profit d'une société financière. Le journal « La Chaussée d'Antin », organe de défense des intérêts politiques et économiques du quartier, menait la lutte. « La bête noire », écrit Aragon (p. 40), c'est M. Oudin, conseiller municipal. C'est à lui qu'on s'en prend de toutes les fautes commises, il est l'homme de la banque Bauer, Marchal et Cie. »

Sur les rives du Flon

Lausanne a son passage (la Cheneau de Bourg) et son poète (M. Oesch-Gonin). Il nous invite à une surréaliste promenade de connaisseur qui aurait enchanté Charles-Albert Cingria, le flâneur de la Vallée du Flon. Accompagnons-le ! Nous citons son Mémoire au Conseil communal pour l'élargissement du haut de la Cheneau-de-Bourg par la création d'un trottoir sous arcades...

« Engageons-nous maintenant dans l'impasse dominée par l'Hôtel City. Nous y trouvons d'abord le numéro 5, un ancien repaire de péripatéticiennes — une de ces dames y fut même assassinée dans la nuit du 3 au 4 décembre 1948 —. Ce bouge « d'apparence minable », comme le relevait un journaliste dans sa chronique du crime, fut métamorphosé par les maîtres imprimeurs Roth et Sauter pour la coquette somme de Fr. 300 000 » (pétition au Conseil communal, p. 6).

Tout y perd sa banalité :

« Signalons ici la pittoresque manœuvre des camions à ordures qu'on peut observer les lundis, mercredis et vendredis et le manège de son équipe de boueurs. L'un de ceux-ci commence par fermer le goulet en y plantant des poubelles en pleine chaussée; ensuite seulement le camion monte en marche arrière depuis

la rue Centrale, puis y redescend, une fois les seaux vidés, en marche avant » (p. 11).

Jadis, les lieux étaient roman-feuilletonesques. « Les descentes de police y étaient fréquentes. On parlait de galetas communiquants rendant toute poursuite malaisée » (p. 8). Merveilleuse Lausanne !

Les commerçants du quartier sont groupés pour défendre eux aussi leurs intérêts menacés par une société financière. Non, nous ne forgeons pas de toute pièce un parallèle avec Paris. D'ailleurs, la comparaison s'arrête là. A Paris on élargissait les boulevards en taillant droit dans les quartiers. A Lausanne, on rétrécit la rue; et les commerçants crient à l'asphyxie.

Ce problème d'urbanisme est d'intérêt local. Nous le résumerons donc brièvement en trois dates.

1935. Chômage. Municipalité socialiste. Programme de grands travaux. Assainissement des taudis. Des alignements nouveaux sont votés à la Cheneau-de-Bourg, rectilignes, de 12 mètres. Le bas de la rue est reconstruit. On y bâtit des logements populaires.

1960. Pour tenir compte des restaurations des immeubles faites avec goût, les alignements sont modifiés, et ramenés à 9 m 50 dans la partie supérieure (6 m de chaussée et 3 m 50, passage pour piétons sous arcades).

discute les programmes et le calendrier des activités, l'autre informe le public. Elle est aidée par quelque 140 « relais » qui, sur place, dans les bureaux, les ateliers, les écoles informent leur entourage et assurent la prélocation.

Tous ces efforts sont admirables et pourtant la réussite n'est pas complète.

Des spectacles d'une remarquable qualité ont été montés sans concession au public; les spectateurs étaient là, en nombre, mais la culture est-elle devenue populaire ?

Un stable de Calder

Au cours du reportage de la T.V. romande fut enregistré un dialogue significatif entre des ouvriers et des responsables du centre culturel.

— Nous avons admiré « L'Ecole des femmes », disait un ouvrier, nous avons cru en comprendre le sens; mais la langue de Molière, le sujet, tout cela nous paraît bien loin de la réalité d'aujourd'hui.

Les animateurs répondaient par des images et un vocabulaire ouvrieriste d'assez mauvais aloi.

— Nous voulons être les « ouvriers de vos loisirs ». Nous cherchons avec vous un point de rencontre qui se situe à un niveau émotionnel commun. Abaissons les barrières sociales ! Vous êtes ouvriers métallurgistes. Voyez le grand stable de Calder planté dans la salle d'entrée de la Maison de la culture : il a été réalisé par vos camarades métallistes d'une ville voisine. Il est le symbole de notre rapprochement !

Et pourtant...

Une réussite incomplète

Les adhésions se répartissent par catégories socio-professionnelles de la manière suivante (saison 1964-1965) On peut adhérer soit à titre individuel, soit par l'intermédiaire d'un groupement dont on est membre.

Adhérents	Professions libé- rales et cadres	Commer- çants	Ouvriers
Etudiants	Enseignants		
individuels	28,3 %	10 %	18,2 %
collectifs	42 %	6,5 %	14,9 %
			12,5 %
			5 %
			4 %
			6,8 %
		Sans	
individuels	Apprentis	Agriculteurs	Retraités
	0,3 %	0,1 %	2,4 %
collectifs	1,1 %	0,5 %	1 %
			19,3 %
			10,6 %

On constate donc la faiblesse des adhésions des ouvriers, des commerçants, des agriculteurs, l'**absence quasi totale des apprentis**. Ceux qui ont reçu la formation culturelle la plus poussée sont au premier chef les bénéficiaires des efforts de Gabriel Monnet qui cherche à atteindre pourtant un public non pas sélectionné, mais populaire.

Plusieurs ouvriers le disent, répondant aux enquêtes de Monnet : « Le mot culture sent l'école ». « A mon âge (ceux qui tentaient ces propos avaient rarement plus de quarante ans), on ne va plus à l'école ».

En fait, le mot est mal choisi, car il est souvent associé à une sorte d'enseignement didactique. Mais l'obstacle n'est pas dans le mot seulement.

M. Agiez, de l'Ecole-Club Migros, qui connaît par une longue pratique les difficultés de l'éducation des adultes, avait devant nous dégagé la même leçon : avant toute chose ne pas associer la culture à l'enseignement, mais plutôt au loisir et à la vie sociale. Mais quand bien même l'on prendrait cette précaution, le changement de terminologie ne fera, souvent, que masquer le problème. Il est des œuvres qui ne touchent qu'un nombre restreint de spectateurs : public et population ne se recoupent pas.

Ces difficultés, Gabriel Monnet et ses collaborateurs ne les dissimulent pas. Ils ne s'abreut pas derrière leur réussite. Ils ne crient pas au miracle. Les chiffres que nous avons donnés plus haut et qui révèlent une faible participation des ouvriers ou l'absence des apprentis, ils sont publiés par la Maison de Bourges elle-même.

Pour nous, c'est la qualité première de l'expérience française : on n'y cache pas les obstacles sous les décors. Monnet sait qu'il est engagé dans une partie telle qu'il risque de succomber à la tâche. Il réclame des dizaines d'animateurs. Et l'aboutissement idéal de ces efforts devrait être des créations originales (Bourges compte déjà un auteur « né » dans la maison : Pierre Halet) qui répondent aux exigences d'un public nouveau, redéfini.

Un dernier point. Tout spectacle ne saurait satisfaire tout le monde. Le public se découvre aussi à travers la diversité des programmes et des spectacles. Il faut qu'il puisse manifester sa liberté, faire ses choix. C'est une exigence première surtout dans une ville de moyenne grandeur. A Bourges, la Maison de la Culture prépare une politique culturelle d'ensemble variée, mais qui ne dépend pas du hasard des agendas des impresarios.

Telles sont les qualités de cette fleur du désert français.

Annexe

I. Fréquentation de la Maison

Les principaux facteurs qui interviennent dans la fréquentation de la Maison de la Culture sont par ordre d'importance :

1. Le nombre d'enfants de moins de quatorze ans. Les ménages ayant des enfants en bas âge et n'ayant pas la possibilité de les faire garder, ne peuvent fréquenter les activités de la Maison.
2. Le fait de posséder ou non une automobile. La voiture facilite les déplacements familiaux le soir et les jours de congé dans une ville où les transports en commun sont rares, voire même totalement inexistant à partir de 20 heures.
3. L'âge (auquel est lié le facteur économique). Les plus de soixante ans aux revenus assez modestes dans la majorité des cas pensent que la Maison est « bien pour les jeunes ».
4. Les horaires de travail. Des horaires de travail normaux permettent de consacrer plus de temps à des loisirs extérieurs.

II. L'almanach

L'almanach, c'est le bulletin de la Maison. Chaque mois de la saison, ce bulletin propose un thème à son public : la guerre, l'école, la poésie, la condition ouvrière, etc. Cet almanach, avec une bibliographie simple et bien faite, donne de larges citations des auteurs qui se sont exprimés sur le sujet choisi. Ensuite sont organisées des conférences, des films qui portent sur la même question. Nous avons, sous les yeux, l'almanach consacré aux « Intellectuels ». Il rappelle, d'après l'étude de Louis Bodin dans la collection « Que sais-je ? » que ce mot n'apparaît que très tardivement en France, en 1894, comme titre d'un manifeste des défenseurs de Dreyfus publié par « L'Aurore » et qui associait notamment les noms d'Emile Zola, Anatole France, Marcel Proust et Léon Blum.

1964. L'entrée dans la rue est réduite à 4 m. Le passage des piétons est prévu à l'intérieur d'un immeuble riverain, qui va être reconstruit par une compagnie financière.

Il est très rare que des alignements soient rétrécis. Ce rétrécissement légal revenait à offrir au propriétaire, c'est-à-dire au nouveau propriétaire, une surface constructible de 28 m². A la rue de Bourg, le mètre carré vaut quelque 7000 francs. C'était un joli cadeau offert à la Compagnie financière et de crédit S. A. qui avait acheté le terrain en 1960 sur la base des anciens alignements.

Mais quelle est cette compagnie puissante qui écrase la rue ? Laissons de côté, un instant, notre microscope local.

Télex

Cette compagnie est animée par un financier aux talents incontestables, M. André Lévy. Installé en Egypte, il dut quitter ce pays quand l'antisémitisme de Nasser devint trop virulent. Porteur de la nationalité italienne, il choisit Lausanne pour y pratiquer une nouvelle forme de courtage financier dont l'essor prodigieux est lié à l'importance accrue des transactions dites en « Euro-devises ».

On appelle opération en « Euro-devises » une opéra-

tion dans laquelle sont engagées deux banques d'un même pays ou de deux pays différents, mais qui est conclue en une devise autre que la monnaie nationale des parties contractantes. La majorité de ces opérations se traitent en dollars (on dit aussi Euro-dollars), et souvent avec des pays extraeuropéens. Aussi des « Euro-devises » peuvent s'appliquer à des opérations passées entre une banque canadienne et une banque japonaise portant sur des crédits en dollars. La terminologie bancaire, on le constate, est un peu floue.

Or, pour la même monnaie, il y a sur les différentes places disparité des cours. Imaginons deux banques européennes. L'une dispose de 300 000 dollars, l'autre cherche 300 000 dollars. Si elles passent l'une et l'autre par leur correspondant aux Etats-Unis, l'une pour vendre, l'autre pour se procurer des dollars, la vente et l'achat ne se feront pas au même cours (de même, placement en dollars et prêts en dollars ne se font pas au même taux d'intérêts). Ces deux banques auraient donc avantage à être mises en relations l'une avec l'autre. C'est le travail du courtier qui doit disposer d'un formidable réseau d'informations et travailler par télex (Lausanne dispose d'un excellent central télex). L'opération est facile à comprendre. Plutôt que de passer par l'intermédiaire d'un garage, l'acheteur et le vendeur d'une automobile d'occasion traitent directement. Ils partagent le bénéfice de l'opération, et donnent une commission au courtier qui les aura mis en relations. Actuellement, il existe deux grandes sociétés de courtage. A Paris, à Lausanne. Ce travail est à la fois fructueux et sans risque, puisque la compagnie n'engage pas ses fonds propres, mais se contente de faciliter des jeux d'écriture entre deux banques (clients solvables !), et que les commissions sont importantes.

Précautions
La Suisse, ce n'est pas l'Egypte de Nasser, mais mieux valait s'assurer, pensa M. André Lévy, une solide implantation locale.

L'étude de M^e Jean-Pierre Cottier, avocat à Lausanne, lui offrait ces garanties. M^e Cottier est spécialisé dans les relations d'affaires avec le Moyen-Orient (il est avocat d'une des parties du procès Bebawi) et, notabilité radicale, il connaît les tenants et aboutissants du Canton. (L'ancien procureur général du canton, M^e Chavan, est associé à son étude ; il porte donc à la fois son titre d'avocat en exercice et celui d'ancien procureur, ce qui nous semble discutable

Suite page 4